

Juriste (F/H/X) sous CDI

La Province de Namur recrute un.e Juriste (F/H/X) sous statut contractuel pour le Service juridique et affaires générales.

Informations générales

- Nombre de poste vacant : 1
 - Entrée en fonction : Dès que possible – en fonction des disponibilités du candidat ou de la candidate
 - Réserve de recrutement valable 5 ans
 - Lieu de travail principal : Maison Administrative Provinciale – Rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR
 - Contrat : Contrat à durée indéterminée
- Votre candidature est attendue pour le 03 juillet 2024 au plus tard.

Où allez-vous travailler ?

Votre service d'attache : Service juridique et affaires générales

Le Service juridique et affaires générales assume la gestion des dossiers faisant l'objet d'un recours devant les juridictions administratives et judiciaires et remet des avis juridiques à la demande des autorités provinciales et des services provinciaux. Il assure la garde et la gestion des archives provinciales et le respect des obligations légales en matière de cultes.

Vos missions

Vous assurez la gestion du contentieux fiscal en matière de taxes provinciales ainsi que la gestion du contentieux juridictionnel (Conseil d'Etat et juridictions civiles). Vous effectuez une veille législative et rédigez des avis juridiques et des mémos, principalement, dans les matières suivantes : CDLD, code de l'eau, taxes provinciales, droit scolaire, code des sociétés et association, législation en matière de cultes.

Le descriptif de fonction peut vous être fourni, sur demande, à l'adresse daccota@province.namur.be

Votre profil

- Vous êtes titulaire d'un master en droit ou d'un master en administration publique ;

Remarque : Si votre diplôme a été fourni à l'étranger, vous devez fournir une attestation d'équivalence à un des diplômes requis pour ce poste délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique).

- Conditions générales d'accès : être de conduite irréprochable et jouir de ses droits civils et politiques.

La procédure de sélection

La sélection s'effectuera en une seule étape :

- **Epreuve orale** (minimum requis de 60%) évaluant le candidat ou la candidate sur ses motivations, sa perception de la fonction de juriste, les matières juridiques relative à l'institution provinciale et ses compétences managériales.

Nous offrons

Contrat

- Régime de travail : Temps plein (38 heures par semaine)
- Type de contrat : Contrat à durée indéterminée
- Estimation de la rémunération : Juriste - Grade de Chef.fe de bureau administratif.ve - Echelle A1
 - Brute mensuelle indexée (2024) avec 0 année d'ancienneté à temps plein : 3.820,30€
 - Brute mensuelle indexée (2024) avec 6 années d'ancienneté à temps plein : 4.341,26€

Une estimation de la rémunération peut être demandée à l'adresse daccota@province.namur.be

Avantages

- Octroi de chèques-repas d'une valeur de 8 euros par jour presté (1,09 euros quote-part travailleur et 6,91 euros quote-part employeur) ;
- Remboursement des frais de transports publics pour le trajet domicile-lieu de travail ;
- Assurance hospitalisation après un an d'occupation ;
- Assurance groupe (2ème pilier de pension) à hauteur de 3% du salaire brut annuel ;
- Possibilité de télétravail après la période d'écolage nécessaire ;
- Remboursement de 0,145 euro/km parcouru en vélo.

Comment postuler ?

Pour être recevable, votre dossier de candidature doit être composé des documents suivants :

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme donnant accès à l'emploi.

Les candidatures doivent être adressées, par mail, à l'adresse daccota@province.namur.be ou introduites, par pli simple, au Service de Gestion des Ressources Humaines (DACCOTA), rue Henri Blès, 190C à 5000 NAMUR **pour le 03 juillet 2024 au plus tard.**

La date de dépôt des candidatures constitue un délai de rigueur et toute candidature réceptionnée au-delà ne sera pas prise en considération par le Service de Gestion des Ressources Humaines et sera déclarée irrecevable.

Pour toute question relative à cette procédure de recrutement, veuillez contacter Madame Julie TEIRLYNCK au 081/77.54.53 ou via l'adresse mail daccota@province.namur.be

Egalité des chances et diversité

La Province de Namur ne fait pas de distinction d'âge, de sexe, d'origine ethnique, de croyance, de handicap, etc. Nous veillons à lutter contre les discriminations et à valoriser les compétences de personnes en situation de handicap. Pour pouvoir bénéficier d'une adaptation éventuelle dans le cadre des épreuves, veuillez prendre contact avec la Cellule en charge du recrutement à l'adresse daccota@province.namur.be